

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BANNANS

Mairie de BANNANS

AFFICHE LE :

17/12/25

PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE
LA SEANCE N° 37 DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026
DU VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 A 19H00

Date de la convocation : 21 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit novembre à 19h00, le Conseil Municipal de BANNANS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Louis GIROD.

Présents : M. Louis GIROD, Maire

M. Fabien VIEILLE-MECET, M. Laurent CLAUDET, Mme Jennifer BRESSAND, Adjoints
Mmes Pascale FAIGNEZ, Chantal GUIGNARD, Justine GRENON, conseillères municipales
M. Mathieu BAUDIN, conseiller municipal.

Excusé : Néant

Absente : Mme Corinne GARNIER, conseillère municipale

Secrétaire de séance : Mme Jennifer BRESSAND

Ordre du jour de la séance n° 37 :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 36 du 2 octobre 2025.

2. Administration générale et infos CFD.

- Crédits d'investissement avant vote du budget 2026.
- Délibération pour la demande des fonds de concours.
- Secrétariat partagé : informations.
- Complémentaire santé CDG/MNT

3. Bâtiments publics et patrimoine.

- Devis béton sous école et nivellation terrain.
- Restauration théâtre : devis en attente.
- Maison Comte : Info agence Laforêt.
- Petit patrimoine : Devis pour l'entretien des croix.
- Tarifs de location des salles pour 2026 et tarifs de l'électricité.
- Vente de terrain d'aisance à M. Duchanois.

4. Église et cimetière.

- Charpente de l'église : Relance de Pateu Robert suite à leur visite du 09/09.

5. Jeunesse, sports, vie associative.

- Randonnée 2026 des fruitières à Comté : Retour sur la réunion du 26/11.

6. Voirie.

- Feux récompense : Infos.
- Devis d'entretien reçus.

7. Bois et forêts.

- Ventes et coupes 2026 et notification du refus d'escompte.
- Offre de vente de Sainte-Colombe concernant la parcelle C864.

8. Milieux naturels.

- Visite berges du Drugeon le 17 octobre : Adèle Coulombier de l'EPAGE avec Laurent Claudet.

9. Divers.

- Caserne des pompiers à Bulle : Demande d'infos au département.
- Offre d'un service « employé communal ».

Procès-Verbal :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 36 du 2 octobre 2025

Sans opposition ni commentaire, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Administration générale

- Crédits d'investissement avant vote du budget 2026

Délibération DCM_20251128_01

Afin de pouvoir honorer les éventuelles factures d'investissement entre le 1^{er} janvier 2026 et le vote du budget 2026, il convient de délibérer dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts en 2025 soit 78 791€.

Les membres du conseil valident cette décision.

- Délibération pour la demande des fonds de concours

Délibération DCM_20251128_02

Le Maire informe l'assemblée qu'une demande de fonds de concours a été transmise à la Communauté de communes pour un montant de 19 843,20 € (soit 50 % de 39 686,41 €) et qui correspond au reste à charge net de la commune après subventions, en vue de participer au financement des dépenses suivantes :

- Consommation d'électricité de la mairie / salle des fêtes à hauteur de 2 841,83 €
- Installation de 3 feux intelligents à hauteur de 8 167,72 €
- Changement des fenêtres et volets de la salle des fêtes à hauteur de 8 833,65 €

Le conseil municipal donne son accord.

- Secrétariat partagé : information

Le Maire rappelle que Mme Aurélie LEFEVRE, embauchée par la commune de La Rivière Drugeon en qualité de secrétaire de mairie, partage ses 35 heures hebdomadaires à raison de :

16 heures à la mairie de Dompierre Les Tilleuls,

11 heures dans les mairies des 8 autres communes de la CFD,

8 heures en remplacement de la secrétaire de la mairie de La Rivière qui consacrera 8 heures dédiées au groupement. Elle est venue à Bannans les 5 et 26 novembre travailler auprès de notre secrétaire qui a constaté ses compétences dans le métier.

- Complémentaire santé CDG/MNT

Le Maire indique que l'employeur doit obligatoirement participer à la complémentaire santé de ses agents à hauteur de 15€/mois par agent au minimum.

Compte tenu des différents niveaux de garantie annoncés par la complémentaire, le maire propose de participer à hauteur de 37€/mois pour la secrétaire de mairie qui est le seul agent intéressé.

Les membres du conseil approuvent cette proposition.

3. Bâtiments publics et patrimoine

- Devis béton sous école et niveling terrain.

Le projet de béton sous l'école est abandonné. Pour des raisons juridiques, la commune ne peut pas entreprendre des travaux dans des bâtiments qui ne lui appartiennent pas.

Le niveling dans le parc du Château a été réalisé pour un montant de 3.670€ HT.

Pour rappel, le descriptif des travaux a été donné par les membres de l'ACI.

- Restauration théâtre : devis en attente.

Délibération DCM_20251128_06

Le Maire fait part de 2 devis reçus pour la restauration du théâtre :

Un devis de 50 000€ HT de l'entreprise Evidence Béton pour réparer et reprofilier puis appliquer 2 couches de résine. Un second devis de l'entreprise Wetter d'un montant de 96 000€ HT qui propose une prestation globale intégrant les murs de l'amphithéâtre tout en gardant l'esprit de la construction initiale.

Les devis ont été demandés afin de pouvoir déposer un dossier pour des subventions.

En parallèle une étude sera demandée sur les normes à respecter pour l'accueil du public afin de pouvoir exécuter, le cas échéant les travaux nécessaires.

Le conseil donne son accord pour déposer les dossiers de subventions auprès du département et de l'État.

- Maison Comte : information de l'agence Laforêt.

Le Maire indique que le compromis de vente signé le 27/10/2023 avec M. Sylejmani est caduc puisqu'il ne répond plus à nos relances. Nous allons l'informer officiellement que la commune n'est plus attachée par ce compromis.

Il convient donc de remettre la maison en vente. Le Maire propose de conserver l'agence Laforêt et d'envisager une autre agence pour étendre les possibilités.

Les membres du conseil valident cette décision.

- Petit patrimoine : Devis pour l'entretien des croix.

Le Maire annonce qu'un devis de 6 200€ HT a été reçu pour l'entretien du monument aux Morts et des croix de la commune. Le conseil donne son accord pour la réalisation de la prestation.

- Tarifs de location des salles pour 2026 et tarifs de l'électricité.

Délibération DCM_20251128_04

Compte tenu des travaux effectués dans la salle des fêtes (changement des fenêtres, des volets, des radiateurs ainsi que le ravalement des façades) il est logique de revoir les tarifs de location pour la salle des fêtes.

À l'unanimité, le conseil accepte la grille tarifaire de chacune des salles (jointes à ce compte rendu).

- Vente de terrain d'aisance à Monsieur Duchanois.

Le Maire indique que la signature auprès du notaire interviendra le 3 décembre et rappelle que la vente porte sur une superficie de 2a 06ca à 40€ /m² pour un montant de 8.240€.

4. Eglise et cimetière

- Charpente de l'église : Relance de Pateu Robert suite à leur visite du 09/09

Le Maire rappelle que l'entreprise est intervenue pour constater le problème d'humidité sur les murs mais malgré ses recherches dans les combles, son représentant exclut que la charpente en soit la cause.

A ce jour l'entreprise est toujours à la recherche du problème : Le maire l'a relancée le 24/11.

5. Jeunesse, sports, vie associative

- Randonnée 2026 des fruitières à comté : Retour sur la réunion du 26/11.

Les membres du comité des fêtes de Bannans ont expliqué que vu leur faible nombre, ils ne pouvaient pas s'engager à faire le repas et qu'ils pensaient faire appel à un traiteur ce qui leur permettraient de mettre en place 2 lignes de service. Cette organisation présente l'avantage de réduire nettement le temps d'attente des « clients » qui est depuis quelques années un problème fortement critiqué. L'inconvénient se situe au niveau financier puisque le coût du traiteur augmente nettement le coût total. Face à ce constat, il serait nécessaire d'augmenter le prix des inscriptions idéalement de 3€. Ce sujet sera abordé lors du prochain bureau des Maires de la CFD.

6. Voirie

- Feux récompense : infos

Il y a de très bons retours sur la mise en place des feux.

En période hivernale, les feux à énergie solaire rue Laurent Troutet sont en mode économie, pour garantir un bon fonctionnement la nuit. Ils se mettent en veille au bout de 4 min de non fonctionnement puis dès la détection d'un véhicule, ils s'allument une seconde en orange puis en rouge et en vert si la vitesse du véhicule n'est pas excessive.

- Devis d'entretien reçus.

Des devis d'entretien de chaussée ont été reçus récemment mais n'ont pas été encore étudiés.

7. Bois et forêts

- Ventes et coupes 2026 et notification du refus d'escompte.
Délibération DCM_20251128_05

La possibilité de coupe est de 425 m³/an.

- État d'assiette des coupes pour 2026 :

La parcelle A sur 6ha59 pour un volume de coupe d'environ 300 m³ de résineux en commercialisation « contrat petit bois » et environ 40 m³ en feuillus.

Pour information, le volume de bois récolté depuis 2016 est de 5173 m³ répartis comme suit :

3.376 m³ de bois verts // 1367 m³ de chablis // 430 m³ de coupes sanitaires.

- Le refus d'escompte est confirmé.

- Offre de vente de Sainte-Colombe concernant la parcelle C864.

Le Maire indique que nous n'avons reçu aucune réponse de la part de Sainte-Colombe.

Il faut désormais admettre que Sainte Colombe a vendu cette parcelle à La Rivière Drugeon...

8. Milieux naturels

- Visite berges du Drugeon le 17 octobre : Adèle Coulombier de l'Epage avec Laurent Claudet.

La commune est toujours en attente du compte rendu d'Adèle Coulombier qui nous est nécessaire pour pouvoir déposer les demandes d'autorisations avant d'enclencher les éventuels travaux.

9. Divers

- Caserne des pompiers à Bulle : Demande d'infos au département.

Le Maire annonce que compte tenu de la situation budgétaire de la France et des réductions certaines sur les subventions de l'Etat aux diverses collectivités dont les départements, il a demandé des informations aux services du département sur la réalisation ou non de cette caserne.

À ce jour, aucune réponse n'a été donnée alors que les travaux de plateformage sont terminés ?!

- Offre de service « employé communal »

Le Maire annonce que M. Paratte, habitant La Rivière Drugeon, s'est présenté à la mairie pour proposer ses services pour « tous les petits travaux communaux ». Son tarif est de 39€ TTC de l'heure + location de matériel si besoin, il prétend intervenir rapidement à partir d'une heure de travail.
Cette proposition est intéressante puisque nous n'avons pas d'employé communal.
À l'unanimité, le conseil accepte de faire appel aux services de M. Paratte en cas de besoin.

➤ Stade Raymond Pourny.

Le panneau « complexe Grégory Pourchet » sera installé prochainement.

Les cages des buts devront être changées, une subvention a été demandée à la ligue de football.

Le Maire annonce que comme cela se pratique habituellement, les coûts seront payés à parts égales par les 2 communes. Le conseil approuve cette proposition.

➤ Table de ping-pong dans l'aire de jeux.

Vu l'intérêt croissant pour ce sport, il est envisagé d'acquérir une table sur supports béton.

Il est nécessaire de se renseigner sur le matériel et les prix pratiqués.

➤ Contrat GUIGNARD Chantal

Délibération DCM_20251128_03

Le Maire explique que le contrat de Mme Chantal GUIGNARD arrive à son terme en fin d'année. Cependant il ne peut pas être renouvelé en l'état. Un contrat de vacataire semble être adapté à la situation.
Mme Guignard accepte de poursuivre ses missions pour le premier trimestre de l'année 2026.

La séance est levée à 23h00

Le Maire

